



**Symbole boursier : CST**

Actions en circulation : 60 261 136

## **Le D<sup>r</sup> Alan Shaw se joint au conseil d'administration de CO<sub>2</sub> Solution**

*Ses antécédents chez Codexis et dans l'industrie de la biotechnologie renforcent davantage le conseil d'administration*

**Québec, QC, le 17 février 2010** – CO<sub>2</sub> Solution inc. (« CO<sub>2</sub> Solution » ou la « Société ») a le grand plaisir d'annoncer que le D<sup>r</sup> Alan Shaw, Ph. D., président et chef de la direction de Codexis, inc., s'est joint à son conseil d'administration. En plus de représenter Codexis, inc. (« Codexis ») à la suite de son investissement récent dans la Société, le Dr Shaw fera bénéficier le conseil d'une expertise accrue en science et en développement des affaires, alors que l'entreprise s'engage vers la commercialisation de sa technologie.

Le D<sup>r</sup> Shaw a été président de Codexis depuis sa création, et chef de la direction depuis 2002. Il siège au conseil d'administration de Codexis depuis 2002. Avant de se joindre à Codexis, le D<sup>r</sup> Shaw a dirigé le développement des nouvelles affaires chez Clariant et a été directeur chez Lancaster Synthesis; avant l'acquisition de Clariant par BTP PLC, il avait été directeur de l'exploitation chez Archimica, la division des produits chimiques pharmaceutiques de BTP PLC. De 1994 à 1999, il était à l'emploi de Chiroscience Group PLC, plus récemment à titre de directeur de la division des services pharmaceutiques Chirotech Technology Limited, et membre du conseil d'administration de Chiroscience Ltd. Plus tôt dans sa carrière, le D<sup>r</sup> Shaw a occupé différents postes scientifiques et de gestion pendant plus de 15 ans chez Imperial Chemical Industries PLC (ICI)/Zeneca. Le D<sup>r</sup> Shaw siège au conseil d'administration de BIO, la corporation de l'industrie de la biotechnologie, dont il préside la section industrielle et environnementale. Il est détenteur d'un doctorat en chimie de l'Université de Durham, en Angleterre.

Réagissant à cette nomination, M. Evan Price, président du conseil, a déclaré : « C'est un véritable privilège pour nous de compter le D<sup>r</sup> Shaw au sein du conseil d'administration. Ses conseils constitueront un actif d'envergure pour la croissance de CO<sub>2</sub> Solution, comme le démontrent ses antécédents impressionnants dans les industries de la pharmaceutique et de la biotechnologie, notamment chez Codexis. Nous envisageons avec plaisir de bénéficier de son expertise étendue pour renforcer la capacité du conseil dans le soutien du développement et du déploiement commercial de notre technologie ».

Pour sa part, le D<sup>r</sup> Shaw a déclaré : « Je suis très heureux de me joindre au conseil d'administration suite aux récents investissements de Codexis dans CO<sub>2</sub> Solution et de l'entente d'exclusivité pour le développement conjoint de la capture du carbone conclue entre les deux sociétés. Nous voyons de façon positive notre collaboration pour le développement de cette technologie pour la capture du carbone ».

### **À propos de CO<sub>2</sub> Solution**

Établie à Québec, CO<sub>2</sub> Solution inc. a développé une plateforme biotechnologique brevetée pour la capture efficace du gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), le plus important gaz à effet de serre (GES), émis par les centrales de production d'électricité et d'autres sources stationnaires d'émissions. La plateforme technologique de CO<sub>2</sub> Solution exploite le pouvoir naturel d'un biocatalyseur (une enzyme), l'anhydrase carbonique, qui gère le CO<sub>2</sub> chez les humains et les autres mammifères durant la respiration. CO<sub>2</sub> Solution a adapté l'enzyme pour qu'elle

puisse fonctionner efficacement dans un contexte industriel, tirant ainsi profit d'une approche biomimétique à la capture du CO<sub>2</sub> découlant de millions d'années d'évolution. La Société commercialise sa technologie auprès des centrales au charbon, des exploitants de sables bitumineux et d'autres industries émettant de grandes quantités de gaz carbonique, où une solution efficace est nécessaire pour se conformer aux réglementations d'une manière économiquement viable.

La plateforme technologique de CO<sub>2</sub> Solution est protégée par différents brevets en Amérique du Nord et en Europe, dont l'utilisation de l'anhydrase carbonique immobilisée pour la capture de CO<sub>2</sub> et son dégagement dans un système de colonne à garnissage. Des renseignements supplémentaires et d'autres communiqués peuvent être consultés sur notre site Internet à l'adresse [www.co2solution.com](http://www.co2solution.com).

- 30 -

Pour plus d'information, communiquez avec :

Annie Chiasson

Directrice, Affaires corporatives

Tél. : 418 842-3456

[annie.chiasson@co2solution.com](mailto:annie.chiasson@co2solution.com)

***La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.***